

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 51 (1915)  
**Heft:** 39

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

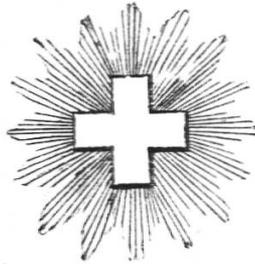
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LI<sup>me</sup> ANNÉE

N° 39



LAUSANNE

25 Septembre 1915

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE: *La myopie scolaire.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Chronique scolaire: Vaud. Genève. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *Leçons de choses.* — *Géographie locale.* — *Leçons pour les trois degrés: Vocabulaire. Elocution. Orthographe. Rédaction. Comptabilité.* — *Arithmétique.* — *Travaux manuels.* — *Gymnastique.*

---

## LA MYOPIE SCOLAIRE.

Il est à peu près admis que l'école favorise le développement de la myopie chez les enfants, opinion fortement étayée par le fait que le nombre des myopes est d'autant plus grand que les classes sont plus élevées. Des statistiques basées sur l'examen de milliers de cas il ressort que, rare dans les écoles de village, la myopie devient progressivement plus fréquente en passant des écoles élémentaires aux écoles moyennes, puis aux lycées et enfin aux universités où le pourcentage devient important; il ressort aussi que chez les myopes le degré de vice de réfraction s'aggrave avec les années d'étude.

Toutes les observations sont concordantes et ne semblent pas pouvoir être contestées, mais l'interprétation qu'on en peut donner et les conclusions qu'on en tire doivent être discutées. Le fait brutal de l'augmentation du nombre des myopes chez les écoliers prouve-t-il que l'école est la cause déterminante ou simplement aggravante? C'est ce qui demande à être examiné de près.

L'œil myope est un œil trop long dans le sens antéro-postérieur, conformation dont il résulte que l'image au lieu de se faire exactement sur la rétine se fait au-devant d'elle; c'est pourquoi on corrige la myopie par des verres bi-concaves faisant diverger les rayons lumineux et en reportant le foyer sur la rétine. Non cor-

rigée artificiellement, la myopie nécessite des efforts constants d'accommodation d'autant plus intenses qu'elle est plus prononcée, et le travail de près, par l'effet des muscles accommodateurs modifiant la circulation oculaire, peut amener plus ou moins rapidement des altérations dans les parties constitutives du globe. Ces phénomènes aboutissant à des complications inflammatoires sont d'autant plus sérieux que la myopie est plus prononcée, et quand elle est très accentuée elle constitue une véritable maladie pouvant conduire au décollement de la rétine et à la cécité, tandis que dans les cas ordinaires d'intensité moyenne, il n'y a pas d'inquiétude à avoir, surtout si l'on atténue les efforts d'accommodation par le port constant ou intermittent de verres appropriés. Il faut cependant à ce sujet remarquer que l'aphorisme que les vues basses sont les meilleures est tout à fait erroné. Il n'est jamais avantageux, même quand on n'en souffre pas, d'être myope et le nombre des myopes auxquels les lunettes permettent une vue normale ne pourra jamais faire admettre qu'ils sont des privilégiés.

L'école, par le travail d'accommodation qu'elle nécessite, a donc sur la vision un effet indéniable : regarder de près comme l'exigent la lecture et l'écriture pratiquées plusieurs heures par jour augmente la disposition à la myopie, mais peut-elle la créer ? c'est beaucoup plus douteux.

La plupart des écoliers qui pendant leurs années d'école deviennent myopes, sont des fils de myopes disposés congénitalement à la myopie. Sur 320 enfants myopes, Motais a trouvé des accidents héréditaires dans 216 familles, c'est-à-dire dans 65% des cas, et quand l'enfant a une hérédité double, qu'il est issu d'un père et d'une mère myopes, cette proportion s'élève à 72%. Il ne faut donc pas incriminer absolument l'école, car le développement de la myopie est lié à la croissance et la croissance coïncide avec la fréquentation scolaire. On n'accuse pas l'école des modifications que la croissance amène dans la transformation de la figure qui de poupine prend en quelques années sa physionomie caractéristique. Si, à cette époque, la face s'élargit, le nez s'allonge, personne ne songe à en faire une déformation scolaire. Dans une certaine mesure, il en est de même de la myopie qui commence à se déve-

lopper vers l'âge de 10 ans, pour s'arrêter spontanément vers 15 ou 16 ans, au moment où les études demandent le plus d'assiduité. En effet, Nimier, sur 177 cas, a noté que la myopie a augmenté seulement dans 18 cas et sur ces 18 cas, il n'en est que 8 de notables. Par contre, sur 7 cas elle a disparu. En résumé, la myopie a été en stagnation ou a diminué dans 159 cas sur 177, ce qu'on doit attribuer au port de verres bien choisis.

La myopie héréditaire est plus précoce et plus sérieuse que la myopie acquise, et d'autre part, la myopie acquise tend à devenir héréditaire, ce qui justifie les mesures qu'il est nécessaire de prendre pour la prévenir et qui en grande partie se confondent avec celles qui concernent l'hygiène scolaire.

L'école, supprimant presque l'habitude et la possibilité de regarder de loin, ce qui est la meilleure sauvegarde contre le développement de la myopie, doit au moins réduire au minimum les conditions désavantageuses qu'elle crée. La première précaution à prendre au moment où un enfant va commencer à fréquenter l'école, est d'examiner l'état de sa vue. Trop souvent on néglige de s'assurer des aptitudes visuelles de l'écolier et on en est amené à attribuer à autre chose qu'à une infirmité latente, des défauts de son attention ou de sa compréhension pendant les classes.

Les anomalies de la vision (sauf dans les cas très accentués) sont fréquemment ignorées de l'enfant lui-même et ce n'est habituellement que plus tard, dans l'adolescence, et parfois même dans l'âge adulte, que le sujet se doute que sa vue n'est pas celle de tout le monde. Aussi, serait-il indispensable qu'à l'entrée des écoles (et périodiquement à des intervalles plus ou moins éloignés) l'examen de la vue fût fait, sinon par un spécialiste, ce qui serait préférable, tout au moins empiriquement, qu'on s'assurât de la distance à laquelle, en pleine lumière, un écolier saura discerner des figures tracées en blanc sur le tableau noir ou en noir sur du papier blanc. Un rond, une croix, un carré de 3 centimètres de hauteur en traits de 2 millimètres et demi d'épaisseur doivent pouvoir être différenciés nettement à une distance de dix mètres. La place attribuée à chaque écolier dans la salle d'étude ne devrait être fixée qu'après cet examen préalable ; elle devrait d'après les résul-

tats qu'il a donnés être plus ou moins rapprochée du tableau noir et de la source lumineuse.

Même chez l'enfant à vision normale, pour éviter le développement de la myopie, il faut prendre un certain nombre de précautions : que le papier qui lui sera fourni soit bien blanc, assez opaque pour que l'écriture ne transparaisse pas de l'autre côté, et mat. Il faut habituer l'enfant à écrire gros. Les livres scolaires devront être en gros caractères (de 11 points d'abord, puis de 9) et l'enfant doit lire et écrire en tenant ses yeux à 30 centimètres environ du livre ou du papier, ce qu'on obtient en exigeant de lui une bonne attitude, droite, le thorax vertical et le dos appuyé, conséquence de l'usage d'un bon mobilier scolaire.

Le pupitre doit être orienté, par rapport à la fenêtre, de façon à ce que le jour vienne sur la gauche de l'enfant, afin que sa main ne fasse pas ombre au point où il écrit ; le soir, la lampe doit être d'une luminosité suffisamment intense et la meilleure lumière est celle de l'électricité. Il faut préférer les lampes anciennes à fil végétal carbonisé aux nouvelles à fil métallique, plus économiques et plus brillantes mais moins exemptes des rayons ultra-violets nuisibles à la vue. En résumé, l'hygiène de la vue, et la préservation de la myopie par conséquent, se confond dans ses prescriptions, avec l'hygiène scolaire de l'attitude préservatrice des déformations du squelette, et l'importance pour l'œil de la contemplation des horizons éloignés, qu'on trouve à la campagne, n'est en contradiction avec rien de ce qu'on conseille pour assurer le fonctionnement normal des organes, condition d'une bonne santé générale. Tout se coordonne, tout s'harmonise.

D<sup>r</sup> GUILLERMET.

*(Feuilles d'hygiène et de médecine populaire.)*

---

## NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

M. J. Epstein, lauréat de l'Université de Lausanne, vient de publier (voir aux *annonces*) une très importante contribution à la méthodologie des langues <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *La pensée et la polyglossie. Etude psychologique et didactique*, par J. Epstein. Librairie Payot et Cie, à Lausanne.

La dissertation de M. Epstein mérite les plus vifs éloges.

L'auteur a le mérite d'avoir découvert un sujet de travail véritablement neuf. Si le langage a été l'objet d'innombrables recherches, la « polyglossie », en revanche, est peu connue. M. Epstein n'a pas la prétention d'en avoir épuisé l'étude. Il s'est borné à l'examen d'une question, déjà très vaste, l'antagonisme des langues dans l'esprit du polyglotte. Ce travail original et solide est fondé sur une documentation bien faite et des enquêtes bien conduites (118 observations presque toutes inédites). Cette étude sérieuse intéressera non seulement tous les professionnels de l'enseignement, les pédagogues comme les psychologues, mais tout homme cultivé qui étudie les langues. Elle a sa place marquée dans nos bibliothèques scolaires. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Avis aux membres de la S. P. V.** — Les sociétaires qui n'auraient pas encore retiré leur carte de membre pour 1915, auprès de MM. les délégués de district, sont priés de le faire avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain, ces derniers devant retourner, pour cette date, les cartes non vendues au caissier. En vertu de l'art. 7 des statuts, les sociétaires qui ne l'auraient pas demandée, ou qui auraient refusé de la prendre, seront radiés, et cette radiation sera annoncée dans le prochain Bulletin paraissant fin octobre.

Nous saisissons l'occasion pour faire un pressant appel auprès des jeunes collègues, nommés pendant l'été, de venir grossir les rangs de notre association qui compte actuellement la presque totalité des instituteurs et des institutrices vaudois. La même recommandation est faite aux institutrices des écoles enfantines qui ont tout à gagner à entrer dans la S. P. V.

L. G.

\*\*\* **Un instituteur réfractaire.** — La plupart de nos journaux, ainsi que plusieurs de la Suisse allemande, ont signalé la condamnation d'un instituteur vaudois, par le Tribunal militaire de la 1<sup>re</sup> Division, pour refus de servir.

Les juges de Porrentruy ne pouvaient faire autrement que d'appliquer la loi. Du reste, la Constitution fédérale est formelle: « Tout Suisse est tenu au service militaire », et nous ne voudrions pas voir modifier cet article. Nous reconnaissons la nécessité d'avoir une armée forte, bien disciplinée, capable de faire face à toute éventualité. Les événements d'aujourd'hui nous montrent suffisamment qu'une neutralité qui n'est pas appuyée par un nombre considérable de bouches à feu n'est qu'un vain mot. Nous estimons, enfin, qu'il est du devoir de l'instituteur d'accepter les charges militaires et d'encourager ses élèves à servir fidèlement la patrie, non seulement en temps de paix, mais aussi et surtout lorsqu'il y a danger d'agression ou d'invasion de la part de l'étranger, d'où qu'il vienne.

L. G.

**\*\* L'école Ferrer.** — Peu de temps après la fondation de cette école, en 1910, une partie des membres de la société, mécontents des mesures prises par la commission administrative à l'égard de M. Duvaud, instituteur, avaient pris possession des locaux et du matériel scolaire de Chailly, et ils avaient fait revendication des fonds déposés en banque.

Une première décision du Tribunal de district de Lausanne avait fait rendre, en 1911, à la société primitive et les locaux et le matériel scolaire. Une deuxième décision de la cour civile du Tribunal cantonal vient de lever l'opposition sur les fonds déposés en banque.

La société de l'école Ferrer continue ainsi à être administrée comme elle l'était au moment de sa fondation. La classe compte, en moyenne, 25 élèves des deux sexes, de 7 à 15 ans. L. G.

**GENÈVE.** — † **Mlle Bovay.** — Le 28 août dernier, un long cortège de parents, d'écoliers et d'amis accompagnait au champ du repos Mlle Bovay, institutrice à Dardagny depuis plus de trente ans.

Sentant ses forces décliner, Mlle Bovay avait adressé il y a deux mois sa démission au Conseil d'Etat, et elle se disposait à jouir de sa pension de retraite hautement méritée. Au commencement des vacances, et après avoir été l'objet d'une manifestation touchante de la part de la population qu'elle allait quitter, elle partait pour le sanatorium de Gland, où elle avait à deux reprises déjà recouvré la santé ; malheureusement, la maladie qui la minait, aggravée encore par les regrets que lui causa sa détermination, prit tout de suite un caractère inquiétant, si bien que Mlle Bovay dut être précipitamment ramenée à Genève ; elle fut transportée dans une clinique où elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

La destinée est parfois injuste et cruelle ; elle l'est, certes, pour Mlle Bovay, qui avait pendant de longues années rempli son devoir avec zèle et fidélité et qui ne demandait que peu de chose à la vie : le repos qui répare les forces, la quiétude puisée dans le souvenir réconfortant des joies et des compensations intimes de l'enseignement. Car Mlle Bovay avait su faire de sa classe l'asile du labeur aimable, du labeur aimé ; elle était comme le bon génie de cette heureuse commune de Dardagny où l'atmosphère est faite de cordialité, de fraternité, de confiance mutuelle, de tolérance réciproque. Educatrice par vocation, sevrée des joies de la famille, elle fit de ses petits élèves sa propre famille. Elle personnifiait admirablement la bonté, la simplicité, le dévouement social, le dévouement professionnel ; elle était de la race des humbles, des modestes, des résignés ; elle apportait à l'accomplissement de sa tâche une ardeur et une conscience qui ne se sont jamais démenties. Et elle n'était satisfaite que lorsqu'elle était parvenue, tout en instruisant ses élèves, à exercer une influence durable sur leur cœur et sur leur volonté. Son souvenir restera gravé dans le cœur de tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître, et qui pleurent aujourd'hui une amie, un soutien, une bienfaitrice. — C. V.

**NEUCHÂTEL.** — **L'école de plein air de Pierre - à - Bot.** — On lit dans le *Schweizerische Lehrerzeitung*, N° 28, (à Zurich) : « La ville de Neuchâtel

possède depuis 1913 une école de plein air, organisée d'après les mêmes principes que celle de Lausanne, par exemple, et qui reçoit pendant toute la durée de l'été un certain nombre d'enfants chétifs qui peuvent ainsi passer toute une saison au grand air sans que leur instruction ait à souffrir. Cette école est l'œuvre de la Société des Colonies de vacances. Jusqu'ici, elle était abritée au Plan des Faouls sur Peseux dans une construction déjà ancienne et ne convenant qu'à moitié à une école. Cette institution a rendu de si grands services et nos élèves s'y sont fait tant de bien que le Comité des Colonies de vacances a décidé cette année, malgré la cherté des temps, d'édifier une construction spéciale à Pierre-à-Bot sur Neuchâtel, à environ 650 m. d'altitude (c'est-à-dire à 200 m. au-dessus de la ville). C'est là que l'école vient de s'ouvrir. La construction, en bois, sur un socle de béton, comprend une salle d'école, une salle à manger (toutes deux ne devant être occupées par les élèves qu'en cas de mauvais temps) une cuisine avec l'eau et le gaz, et une longue galerie ouverte et très ensoleillée, Les locaux sont chauffables. Un petit pavillon renferme la douche et les W.-C. L'école est adossée à une très belle forêt, propriété de la commune de Neuchâtel, et dans laquelle un grand espace clôturé est à la disposition exclusive des enfants. Quand le temps sera favorable, c'est là qu'ils passeront la journée entière ; ils y recevront leurs leçons, y prendront leurs repas et y organiseront leurs jeux. Sur le côté s'étend une vaste prairie également réservée à nos petits élèves ; on y jouit, comme d'ailleurs de la galerie, d'une vue admirable sur le lac et les Alpes.

L'école, qui s'est ouverte il y a quelques semaines, sous la direction d'une institutrice et d'une personne chargée du ménage, reçoit 30 enfants, garçons et filles, tous choisis dans le degré inférieur de l'école primaire. Ils se rendent tous les matins à 8 heures à Pierre-à-Bot ; le funiculaire Ecluse-Pian les transporte jusqu'à mi-chemin et de là, par un ravissant sentier de forêt, ils atteignent leur école en vingt ou vingt-cinq minutes. Ils rentrent à la maison tous les soirs à 6 heures. L'école sera ouverte sans interruption tous les jours de la semaine jusqu'à la fin de la belle saison. La Société des Colonies de vacances a ainsi doté notre ville d'une institution fort utile. Remarquons à ce sujet que cette association philanthropique, loin de réduire son activité depuis la guerre, n'a au contraire pas hésité à augmenter ses charges, sachant que les besoins de la population indigente sont plus pressants que jamais. C'est ainsi qu'au mois d'août dernier, c'est-à-dire au moment de la mobilisation, elle décida de porter de cinquante à soixante-dix le nombre des enfants hébergés dans sa colonie de Bellevue sur Bevaix, et ce chiffre fut maintenu pour les colonies suivantes. Pendant l'année 1914, le dit établissement de Bellevue a reçu huit colonies successives avec un total de trois cent vingt-six enfants. Les colonies d'été durent environ quatre semaines et celles d'hiver, réservées à des enfants convalescents, de deux à trois mois. Les dépenses en 1914 ont été d'environ 13 000 fr., frais que la Société couvre en bonne partie par les intérêts de son capital, en partie par des dons cotisations de ses membres, en partie aussi en diminuant son capital (de près de 2000 fr. par an, ces dernières années). L'école de plein air qui vient d'être construite coûtera, tout compris, environ 20,000 fr. Cette construction peut certainement être considérée, tant par sa situation que par son aménagement, comme un modèle du genre. »

F. B.

BIBLIOGRAPHIE

*Mon second livre.* — Livre de lecture à l'usage de la deuxième année d'école, par F.-M. Grand et U. Briod. Illustrations de M<sup>me</sup> H. S. — Lausanne, librairie Payot & Cie.

Tel est le titre du nouveau recueil de lecture dont vient d'être doté le degré inférieur. Faisant suite à « Mon premier livre », vieux de quelques années déjà et vivement apprécié, il vient heureusement le compléter. Ainsi que le disent ses auteurs dans l'avant-propos, ce nouveau manuel a pour but « d'amener l'enfant à lire couramment et de lui donner le goût de la lecture ». Pour y arriver, ils ont recueilli une centaine de textes capables d'exciter l'intérêt du jeune élève en « s'adressant à son imagination et à son cœur autant qu'à son intelligence ». Avec raison, ils ont recherché l'action et évité les sèches descriptions ; les leçons morales découlent d'elles-mêmes de morceaux captivants. Avec cela, tout en étant généralement d'un style très simple, ce nouveau livre de lecture est capable d'étendre le vocabulaire du jeune écolier et de l'initier à une élocution moins enfantine.

« Mon second livre » est divisé en neuf parties : Simples histoires, A la maison, Au travail, Notre pays, A travers l'année, Chez les plantes et chez les animaux, Contes bleus, Quelques fables, Dernières histoires.

Comme on le voit, la matière est mélangée, aussi ne doutons-nous pas du bon accueil que recevra partout ce manuel et souhaitons-nous qu'il contribue à former le cœur de nos petits qui seront les grands de demain.

Merci donc à ses auteurs et à l'artiste anonyme qui par ses fines illustrations a contribué, dans une large mesure, à la réussite de cet ouvrage.

R. B.

*Culture allemande, humanité russe*, par G. LANSON, professeur à l'Université de Paris. — Brochure in-8. ; fr. 0.50. Librairie Payot & Cie.

Avec sa coutumière clarté, M. G. Lanson analyse les éléments de la « Kultur » allemande.

En face de cette « Kultur », la prétendue « inculture » russe apparaît, si l'on va au fond des choses, bien plus humaine et idéaliste ! L'âme russe enferme une poésie profonde, une bonté immense, une pitié fraternelle, exprimée dans sa littérature.

Si la dette du monde envers l'Allemagne est apparente dans les ateliers et les laboratoires, dit le professeur parisien, la dette du monde envers la Russie est visible dans les âmes, d'où l'Allemagne moderne est totalement absente.

REÇU : *Colonies de vacances de la Chaux-de-Fonds*. Rapport sur l'exercice de 1914.

— *Bericht über den 23. schweizerischen Lehrertag in Bern, 21 bis 23 Juni 1914*. Bern. Gottfried Iseli, 1915.

— Dr Rollier. *L'Ecole au soleil*. Paris, Baillièrre & fils ; Lausanne, Constant Tarin, 1915.

---

## PARTIE PRATIQUE

### LEÇONS DE CHOSES

#### La vendange.

La *vendange* est la récolte du *raisin*. On la fait généralement au commencement d'octobre, lorsque le soleil de septembre et quelques averses de pluie ont fait grossir et mûrir les grains du raisin.

Les *vendangeuses*, munies de *seilles*, se répandent dans le *vignoble*. Elles détachent les belles *grappes* qui pendent aux ceps de la vigne. Elles versent ces grappes dans les grandes *brantes* que les *vendangeurs* portent au *pressoir*.

Au *pressoir*, le raisin est broyé, foulé, pressé; il laisse sortir son *jus* doux et sucré, qui est le *moût*. Le moût, transporté à la cave, devient du vin après sa *fermentation* dans les *tonneaux*.

Le *vin* est une boisson fortifiante et rafraîchissante, dont on ne doit pas abuser; on n'en donne pas aux enfants.

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

DICTÉE : La vendange est la récolte du raisin. Elle se fait au mois d'octobre. Les vendangeuses détachent les grappes des ceps. Elles versent les seilles de raisins dans les brantes que les vendangeurs portent au pressoir. Les grains sont broyés et serrés pour en faire sortir le jus. Le moût est transporté à la cave et fermente dans les tonneaux.

#### Le tonneau.

Le *tonneau* est un ustensile de *cave*. Il est grand ou petit, selon qu'il doit contenir du *vin*, de la *bière* ou des *liqueurs*. Le tonneau est *cylindrique*, *bombe* vers le milieu; les deux bouts ou *fonds* sont *plats*.

Le tonneau se compose des deux *fonds*, des *douves* et des *cercles*. Les fonds sont ronds ou ovales; les douves sont longues et étroites; les fonds et les douves sont en bois. Les cercles sont faits de bois ou de fer. Le *tonnelier* fabrique les tonneaux.

VOCABULAIRE : Les mots en italique.

DICTÉE. Le tonneau est un ustensile de cave. Il se compose de deux fonds arrondis ou ovales, des douves, longues et étroites et des cercles de bois ou de fer. Le tonnelier fabrique les tonneaux avec du bois de chêne bien dur. Le cafetier a des tonneaux de vin, de bière et de liqueurs. C. ALLAZ-ALLAZ.

### GÉOGRAPHIE LOCALE

#### Le pressoir.

En automne, nous faisons la récolte des fruits. Nous recueillons en abondance dans les vergers les *poires* et les *pommes*. Les plus beaux fruits sont rangés soigneusement sur des rayons au *fruitier* ou à la *cave*; ils seront utilisés durant l'hiver pour faire des diners, des gâteaux et des marmelades. Les fruits plus petits sont conduits au *pressoir*; on en extrait du *vin*, appelé *cidre* ou *poiré*.

Le pressoir de notre village est une petite construction de pierre, étroite et

basse. On y voit deux appareils, faits d'un assemblage de *pierre*, de *bois* et de *fer*. Le premier est une large table de pierre, de forme *creuse* et *arrondie*, véritable *bassin* dans lequel les fruits sont versés, puis *écrasés* par une lourde masse de pierre.

II. Les fruits écrasés sont transportés ensuite sur le pressoir proprement dit. La *pulpe* juteuse est renfermée dans une sorte de *cuve* de bois, percée de petits *trous*. L'on fait sortir le jus des fruits en comprimant fortement la masse écrasée. Le *cidre* sort et ruisselle, doux, sucré, délicieux. On le recueille dans divers *ustensiles* et on le transporte à la maison où on le met en *tonneaux*. Le cidre peut être aussi cuit longuement dans de vastes chaudières et transformé en *raisiné*, dont on fait d'excellentes *tartines*.

C'est un grand plaisir pour moi que d'accompagner mon père au pressoir!

DICTÉES. I. En automne, on fait la récolte des fruits dans le verger. Les plus belles pommes et les plus grosses poires sont portées à la cave. Les petits fruits sont conduits au pressoir ; on en extrait du vin, appelé cidre ou poiré.

II. Au pressoir, les fruits sont d'abord écrasés sur une large table de pierre ronde et creuse. On presse ensuite la pulpe écrasée. Le vin sort du pressoir par un petit goulot. Le cidre est mis en tonneaux ou transformé en raisiné par la cuisson.

C. ALLAZ-ALLAZ.

## LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

### La vendange.

VOCABULAIRE : la vigne, le cep, la souche, le sarment, le raisin, la grappe, les pampres, le coteau, le vendangeur, la vendangeuse, le panier, la hotte, la seille, la brante, la cuve, le pressoir, le jus, le moût, le vin, le foulage, le pressurage, la fermentation, le sucre, l'alcool, le gaz carbonique, la vinification ; — le baril, le tonneau, la tonne, le vase, le foudre.

ELOCUTION : Ajoutez un qualificatif à chacun des noms du vocabulaire : une vigne superbe, un cep tortu, une vieille souche, le sarment flexible, du raisin rouge, une grappe dorée, les pampres verts, un riche coteau, un gai vendangeur, etc. — Indiquez des vins suisses ? (du Dézaley, d'Yvorne, d'Aigle, de Villeneuve, de La Côte, de Cortaillod, de Neuchâtel, du Valais, de Hallau, du Rhin, etc.) ; des grands vins français ? (de Bourgogne, du Bordelais, de Champagne) ; des vins espagnols ? (d'Alicante, de Xérès, de Malaga) ; portugais ? (de Porto) ; italiens ? (de Barbera, de Chianti, d'Asti, de Lacryma-Christi, de Marsala).

### LEÇON DE CHOSES : Le raisin.

CANEVAS : Distribuer, si possible, à chaque élève une petite grappe ou quelques grains de raisin. — Faire observer la couleur des grains (rouges, noirs, verts, jaunes, dorés) ; la forme (ronds ou un peu allongés) ; la transparence de la peau et l'élasticité. — Faire arracher un grain et constater que la peau porte une petite ouverture et qu'une petite partie de l'intérieur reste attachée à la queue. — Presser légèrement le grain et en faire sortir un peu de jus (il poisse les mains), le goûter (il est sucré), le sentir (il dégage un parfum agréable). — Examiner la

pulpe et les grains (en forme de massue), les compter (nombre variable), les écraser (dureté).

DEVOIR ÉCRIT: Décrire un grain de raisin ou une grappe de raisin (placé ou placée devant les yeux des élèves).

#### DICTÉES : Les vendanges.

C'est le temps des vendanges. Les raisins sont mûrs. Jamais ils n'ont été plus dorés. Ils sont doux comme le miel. Vite, cueillons les belles grappes et remplissons les seilles. Le moût va couler des pressoirs; bientôt, dans les grands vases, fermentera le vin nouveau.

#### Voici les vendanges !

Mes amis, voici les vendanges ! Prenez vos paniers ! Mettez-vous à l'œuvre ! La terre va vous rendre en grappes, et le raisin en vin généreux, le prix de vos labeurs de tant de mois passés. Il a grossi le raisin, sous les chauds baisers du soleil. Il est gonflé. Topaze et rubis, sous les feuilles de cuivre et d'or, il n'attend que vos mains pour aller au pressoir et passer dans la cuve. Voici les vendanges ! Aux vendanges, vendangeurs et vendangeuses ! — JULES CLARETIE.

NOTES : Remarquer les phrases courtes, exclamatives qui donnent au morceau une allure gaie, joyeuse. — *La terre va vous rendre*, va vous donner, va produire. — *Les chauds baisers*, les caresses. — *Topaze et rubis*, pierres précieuses, l'une jaune, l'autre rouge, comme les grappes de raisin. — *Les feuilles de cuivre et d'or*, feuilles jaunies par l'automne, différentes teintes de jaune.

DEVOIR : Lire, puis écrire la dictée au singulier : Mon ami, voici la vendange ! Prends ton panier ! Mets-toi...

#### Les vendanges.

L'air est d'une sonorité de cristal. On entend les gens se héler d'un coteau à l'autre. Les rires et les grosses plaisanteries éclatent derrière chaque cep aux feuilles rougissantes. Les vignobles flambent au soleil, tandis qu'une brume transparente veloute les sillons humides des terres labourées. Là-haut, dans les vignes, court une animation bruyante qui ne cesse pas. Partout un manteau vert mordoré qui semble dégager des étincelles, partout des dos blancs, des capelines claires, des échinés tantôt courbées et tantôt redressées ; dans tous les sentiers, des processions de porteurs chargés de hottées de grappes exhalant une capiteuse odeur de raisin mûr, et, sur tout cela, une éblouissante lumière. C'est comme une dernière ivresse de la terre, alors que déjà elle sent la caresse des feuilles jaunies tombant sur son sein épuisé. — A. THEURIET.

VOCABULAIRE : *Se héler*, s'appeler ; *vert mordoré*, feuilles en partie vertes, en partie brunes et dorées ; *exhaler*, dégager ; *capiteux*, qui monte à la tête ; *son sein épuisé*, fatigué, qui ne donnera plus rien pendant plusieurs mois.

#### La vendange.

La vendange sur les coteaux mosellans a la beauté d'une fête antique. Par les chemins, s'avance le Silène pansu, à califourchon sur son âne, qu'il fouette d'un pampre. Des enfants barbouillés grimant derrière les cuvelles pour voler du raisin. Au coin d'un pré, un vigneron foule les grappes, debout sur un chariot, du soleil plein les yeux, la face épanouie d'un large rire : le rire des bonnes

années. Des pulpes écrasées et des pépins sont collés à ses jambes velues, et des guêpes, l'abdomen cerclé d'or, tourbillonnent autour de la cuve. L'homme se baisse et enfonce une pelle de bois dans l'amoncellement des grappes noires, et le moût gicle, ruisselle, et lèche de son flot écumeux les douves de la cuve teintée de pourpre.

Les bandes de vendangeurs se sont dispersées dans les vignes. Une femme a suspendu sa camisole au bout d'un échalas ; le haillon rouge tire l'œil et claque au vent comme un drapeau ; et quand le soir vient, des bandes d'étourneaux s'abattent du ciel, comme une trombe de grêle ; on les entend jacasser au ras du sol dans l'épaisseur des ceps.

A la nuit tombante, les chariots rentrent, leurs charpentes desséchées grinçant à chaque cahot. Des femmes suivent, portant des sarments chargés de grappes. On accrochera ces branches aux solives du plafond, et les raisins fripés se conserveront jusqu'au cœur de l'hiver. Des cuves débondées coule le flot boueux qu'on tamise dans des paniers d'osier, pour faire le vin gris. Et le moût sucré poisse les mains, barbouille les faces, répand au fond des logis une odeur vineuse. — EMILE MOSELLY.

VOCABULAIRE : *Coteaux mosellans*, coteaux de la Moselle ; *Silène*, père nourricier de Bacchus, dieu du vin ; *à califourchon*, une jambe à droite, une jambe à gauche ; *pampre*, sarment avec ses feuilles ; *cuelles*, pour *cuves*, grand vase de bois ; *pulpe*, chair molle du raisin ; *au ras du sol*, sur la terre ; *cahot*, saut, mouvement brusque d'une voiture ; *solive*, pièce de charpente ; *fripé*, chiffonné, ici desséché, flétri ; *poisser*, rendre gluant.

DEVOIR : Relever et expliquer les expressions pittoresques du texte.

RÉDACTION : **Un tonneau.**

SOMMAIRE : Décrivez un tonneau que vous avez sous les yeux. — Fonds, douves, cercles. — Assemblage. — Ouvertures. — Qui a fait le tonneau ? — Son utilité. — Sa contenance. — Soins à donner à un tonneau vide.

SUJET TRAITÉ : Voici un petit tonneau. Il est en chêne. Il se compose de deux fonds et de douze douves. Les douves sont légèrement plus larges au milieu qu'aux extrémités. Les planches des fonds sont encastrées dans de petites rainures que portent les douves. Toutes les parties du tonneau sont fortement assemblées et maintenues par six cercles de fer. Le trou de la bonde est percé dans une douve et celui du robinet dans un des fonds.

Ce tonneau a été fait à Morges par le tonnelier Gysin. Il sert à conserver le vin et peut en contenir une centaine de litres. Lorsqu'il est vide, il faut le laver soigneusement pour enlever le dépôt de lie qui adhère aux parois, le faire sécher et le branter. Pour cela on allume une mèche de papier couverte de soufre, et on la plonge par la bonde dans le tonneau. L'acide sulfureux qui se dégage a la propriété de tuer tous les ferments et les microbes ; bien fermé, le tonneau peut alors se conserver longtemps en parfait état.

COMPTABILITÉ

#### Frais de vendange.

Le vigneron Resin reçoit de son propriétaire, pour frais de vendange, deux centimes par litre de vin encavé. Quel est son bénéfice pour la dernière ven

dange s'il a récolté 19 775 l. et fait les dépenses suivantes : *transport de la vendange*, 21 voyages à fr. 1,50 ; *journées d'homme* à fr. 3,50 : deux hommes au pressoir pendant 6 jours, trois hommes à la vigne pendant 5 jours ; *journées de femme* à fr. 2,50 : six femmes à la vigne pendant 5 jours, une femme à la maison pour faire le ménage pendant 6 jours ; *journées d'enfant* à fr. 1,20 : deux enfants à la vigne pendant 5 jours ; *nourriture* : fr. 2,70 par journée d'homme et fr. 1,80 par journée de femme et d'enfant ; frais divers : couche, ustensiles, éclairage, etc., fr. 10.

**Frais de vendange du vigneron Resin.**

	RECETTES	DÉPENSES
	Fr. C.	Fr. C.
<i>Récolte</i> : 19 775 l. à fr. 0,02. . . . .	395 50	
<i>Transport</i> : 21 voyages à fr. 1,50 . . . . .		31 50
<i>Journées d'homme</i> : 27 journées à fr. 3,50. . . . .		94 50
<i>Journées de femme</i> : 36 journées à fr. 2,50 . . . . .		90 —
<i>Journées d'enfant</i> : 10 journées à fr. 1,20 . . . . .		12 —
<i>Nourriture</i> : 27 journées d'homme à fr. 2,70 . . . . .		72 90
» 46 journées de femme et enfant à fr. 1,80 . . . . .		82 80
<i>Frais divers</i> : couche, ustensiles, éclairage, etc. . . . .		10 —
<i>Bénéfice</i> , pour balance . . . . .		1 80
Sommes égales . . . . .	395 50	395 50

**ARITHMÉTIQUE**

**Ce que représente un milliard.**

Les dépenses et les dettes des Etats de l'Europe augmentent chaque jour dans des proportions fantastiques. Les emprunts contractés par les grandes puissances ne se chiffrent plus par dizaines, ni même par centaines de millions, mais par milliard de francs et notre imagination a peine à se représenter à quoi pareille somme équivaut. Cependant, les quelques exemples suivants pourront peut-être donner à nos élèves la notion du milliard :

Une famille qui, à la naissance de Jésus-Christ, eût possédé un milliard en espèces, aurait pu, en puisant simplement dans sa caisse et sans faire fructifier un centime de son capital, dépenser un franc par minute, soit 60 francs par heure ou 1440 francs par jour, ou 518 400 francs par an : il n'y a qu'une vingtaine d'années qu'elle eût été ruinée, car depuis l'an 1 de notre ère jusqu'au 31 décembre 1915, il ne se sera écoulé qu'un milliard six millions cinq cent vingt-quatre mille minutes.

Si on réalisait la somme d'un milliard en un seul bloc d'or, ce bloc pèserait, en chiffres ronds, 322 500 kilos, et son volume serait d'à peu près 17 mètres cubes. Six mille hommes à peine pourraient le soulever. Pour le transporter, il faudrait un train de vingt-quatre wagons, d'une longueur de 400 mètres.

Placées côte à côte, les pièces de 20 francs nécessaires pour payer un milliard formeraient un ruban de 1050 kilomètres. Empilées les unes sur les autres, ces

pièces constitueraient un rouleau de 33 kilomètres : huit fois environ la hauteur du Mont-Blanc.

### TRAVAUX MANUELS

Le département militaire fédéral a déjà pris des mesures pour doter nos soldats de vêtements chauds durant la nouvelle campagne d'hiver qui va s'ouvrir. Mais, comme avec la meilleure volonté du monde il ne pourra suffire à tout, l'initiative privée, tout particulièrement les fillettes de nos écoles, auront encore sous ce rapport un beau champ d'activité. C'est à leur intention que nous donnons ci-dessous, d'après le *Temps*, des indications permettant d'exécuter assez rapidement au crochet des gants très chauds qui seront certainement reçus avec reconnaissance par les soldats qui garderont nos frontières pendant la mauvaise saison.

#### Gants au crochet.

**Marche à suivre.** — Le gant dont nous donnons la description est en fine laine écossaise 3 fils chinée. La paume et les doigts sont en points simples de demi-bridés, exécutés en prenant les deux côtés des mailles ; le poignet, qui doit être extensible, est en côtes de demi-bridés. Se servir d'un crochet fin est indispensable pour donner au travail la solidité désirable.

**Première partie.** — *Le poignet.* — Monter une chaînette de 26 mailles et faire 48 tours de demi-bridés en allant de haut en bas et de bas en haut, ce qui donnera 24 côtes verticales si l'on a soin de piquer le crochet dans le côté arrière des mailles.

**Deuxième partie.** — *La paume du gant et le pouce.* — Fermer le poignet et faire sur le bord, en rond, 5 tours de 48 points (2 sur chaque côté).

*6<sup>e</sup> tour.* — Au 24<sup>e</sup> point, augmenter d'un point en en faisant deux dans le même, recommencer la même augmentation au 4<sup>e</sup> point suivant, c'est-à-dire au 28<sup>e</sup> ; ces augmentations commencent le pouce.

*7<sup>e</sup> tour.* — Sans augmentation.

*8<sup>e</sup> tour.* — Au 24<sup>e</sup> point, augmenter d'un point en faisant deux points dans ce même 24<sup>e</sup> point ; recommencer cette augmentation au 6<sup>e</sup> point suivant, c'est-à-dire au 30<sup>e</sup>.

*9<sup>e</sup> tour.* — Sans augmentation.

A tous les tours pairs 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, etc., jusqu'au 18<sup>e</sup> inclusivement, augmenter ainsi de deux mailles en élargissant de deux mailles l'espace laissé entre chaque augmentation. Les tours impairs se font sans augmentation, sauf le 19<sup>e</sup> tour où l'on augmente encore deux points, ce qui doit donner à l'éventail du pouce une largeur de 24 points.

*20<sup>e</sup> tour.* — Immédiatement après la seconde augmentation du 19<sup>e</sup> tour, faire 5 points de chaînette et fermer le pouce en piquant le point dans la première augmentation du 17<sup>e</sup> tour.

Puis jusqu'à la fin du pouce, on abandonne la paume du gant.

Le pouce se fait en tournant et diminuant un point tous les deux tours en dedans, du côté des 5 points de chaînette. (Pour diminuer d'une demi-bride, dans un travail de crochet fin, il suffit de passer un point sans le crocheter.)

Au 13<sup>e</sup> tour, compté à partir de la fermeture du pouce, diminuer 2 points en

dedans en les séparant par un point exécuté.

Au 14<sup>e</sup> tour, diminuer 2 points en dedans et 3 points en dehors.

Au 15<sup>e</sup>, diminuer 1 point de chaque côté.

Au 16<sup>e</sup>, diminuer 1 point en dedans, retourner le pouce et le fermer.

Le pouce étant terminé, on reprend la paume de la main, à partir de la fermeture du pouce, on continue de travailler en rond sans oublier les 5 mailles de la fermeture du pouce.

Au 3<sup>e</sup> tour de la reprise de la paume du gant après l'exécution du pouce, augmenter 5 points en 5 fois en faisant 2 points dans les 6<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>, 46<sup>e</sup> points.

Au 6<sup>e</sup> tour, refaire les mêmes augmentations, ce qui devra donner 60 points de largeur à la paume.

Refaire 2 tours sans augmentation, ce qui doit donner 26 tours en tout depuis le poignet.

**Troisième partie.** — *L'index.* — Au 27<sup>e</sup> tour, compté à partir du poignet, le travail étant bien plié, de manière que l'éventail du pouce soit, non pas en dehors de la paume, mais entièrement sur la paume, quoique tout au bord à droite, compter 17 points sur le bord droit du gant, le pouce étant au-dessus, 8 dessous, 9 au-dessus; les crocheter s'ils ne le sont pas, faire trois points de chaînette et former le cercle de l'index en piquant le crochet dans le premier des 17 points qui forment sa base, sur le côté de la paume; crocheter en rond un tour.

Au 2<sup>e</sup> tour, diminuer 2 points en dedans, du côté où sera le majeur, en séparant les 2 diminutions par un point exécuté. Continuer 15 tours sans diminution.

Au 18<sup>e</sup> tour, diminuer 1 point sur 4 régulièrement.

Au 19<sup>e</sup> tour, sans diminution.

Au 20<sup>e</sup> tour, diminuer 1 point sur 3.

Au 21<sup>e</sup> tour, sans diminution.

Retourner l'index et fermer à l'envers, casser la laine.

*Le majeur.* — Reprendre la paume de la main à l'endroit où l'on a fait 3 points de chaînette, pour la largeur de l'index; crocheter 14 points comptés à partir de l'index et non à partir du bord de la paume; faire 3 mailles en l'air, piquer le crochet dans le 14<sup>e</sup> point du dos de la paume, compté à partir de l'index; crocheter ce point et ceux qui restent jusqu'à l'index, plus les 3 de la largeur de l'index; revenir devant, crocheter les 8 premiers points des 14 du tour précédent; faire 3 mailles en l'air; piquer le crochet dans le 8<sup>e</sup> point du dos de la paume, compté à partir de l'index; crocheter ces 8 points, puis les 3 de la largeur de l'index, puis les 8 du devant du majeur, ce qui constitue le 2<sup>e</sup> tour du second doigt.

A ce 2<sup>e</sup> tour diminuer 2 points à gauche du majeur (côté de l'annulaire) et 1 point à droite (côté de l'index), puis faire 19 tours sans diminuer ni augmenter. Fermer le doigt comme pour l'index, c'est-à-dire : 22<sup>e</sup> tour, diminuer 1 point sur 4; 23<sup>e</sup> sans diminution; 24<sup>e</sup> diminuer 1 point sur 3; 25<sup>e</sup> sans diminution, retourner le doigt et fermer à l'envers, casser la laine.

*L'annulaire.* — L'annulaire doit avoir 18 points à la base : 6 points devant,

6 points derrière, 3 points de chaque côté; il se trouve tout commencé, puisqu'il l'a été en même temps que le majeur, afin que le petit doigt commence un peu plus bas, comme le demande la forme naturelle de la main.

Commencer à crocheter les 3 points qui font à gauche la largeur du majeur, faire un tour, au second tour diminuer 1 point de chaque côté, puis faire 15 tours sans diminution et faire les diminutions du bout comme aux 2 autres doigts.

*Le petit doigt.* — Le petit doigt est tout tracé par les 3 points de largeur et les 15 points restant sur la paume.

Crocheter le premier tour sans diminuer.

Au second tour, diminuer 1 point de chaque côté, faire 11 autres tours sans diminution (13 tours en tout) et faire les diminutions du bout, comme pour les autres doigts.

*Nota.* — 1° Nous venons de décrire le gant de la main droite; le gant de la main gauche s'exécute exactement de même jusqu'au commencement de l'index. Arrivé là, au lieu de plier la paume en laissant le pouce à droite, on la plie en plaçant le pouce à gauche, et l'on continue l'exécution des doigts ainsi qu'il est indiqué pour le gant de la main droite.

2° Avoir soin d'arrêter solidement les brins de laine à l'envers des doigts non pas en les nouant, mais en les dissimulant dans le tissu, au moyen d'un point de reprise.

M<sup>me</sup> DE BROUETTES, directrice de la *Mode Pratique*.

### COURS NORMAL DE GYMNASTIQUE

pour filles 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> degrés, du 19 au 31 juillet 1915, à Lausanne.

#### Leçon de 2<sup>me</sup> degré pour jeunes filles de 10 ans

(commandée par les participants).

I a) *Ordre et pas.* Numérotter les élèves par 2. — Marcher sur place, frapper au 1<sup>er</sup> t. de 4. En col. de couples, alterner 8 pas cadencés avec 4 pas changés. 3 minutes.

b) *Prél. Bras et jambes.* a) Poser la j. g. en av. en levant le talon dr. — Fléchir la j. g. — 4 M.

b) Lever les bras en h. — Les fléchir mains à la nuque. — 4 M.

c) = a) et b) simultanément; d) = c) mais pos. la j. de côté. 5 minutes.

II *Susp. à l'espalier.* a) En stat. fac. sur le 1<sup>er</sup> échelon, prise à h. d'épaule; incliner le torse en av. — le redresser — puis élévation alternat. des jambes en arr. — b) En station, prise et épaules à h. de l'échelon supérieur: desc. lent. en susp. — poser les pieds, remonter et répéter. 8 minutes.

III a) *Mouvements du torse.* En stat. ouverte mains sur les hanches: a) Passer de l'inclinaison du torse en av. à la flexion en arr. — 4 M. — Lever et poser les talons 2 fois. — b) = a) mais passer de l'inclinaison en av. à la flexion en av. — 4 M. — c) = a) mais passer de la flexion du torse à g. à celle de dr. — 4 M. — d) = a) mais tourner le torse à g. et à dr. — 4 M. 8 minutes.

b) *Pas de course.* Alternner une minute de course avec une minute de marche et marche lente. — Tourner autour d'une camarade au pas changé. 4 minutes.

IV *Poutre d'appui.* a) Sauter à l'appui, — saut interm. et remonter. — b) En app. poser la j. tendue de côté. 7 minutes.

V *Sauts.* En ordre ouvert. — Etude du saut pieds joints: a) Sur place.

b) En avant. — Exerc. respiratoires br. fléch. mains à la poitrine. 5 minutes.

VI *Equilibre aux poutrelles.* Marcher librement sur la poutrelle bras levés de côté (2 fois). 4 minutes.

VII *Jeu.* Le chat et la souris en ordre ouvert et prise des mains. 6 minutes.

Total, 50 minutes.

E. HARTMANN.



**HORLOGERIE**  
**- BIJOUTERIE -**  
**ORFÈVREURIE**



Récompenses obtenues aux Expositions  
pour fabrication de montres.

# **Bornand-Berthe**

**Lausanne**  
8, Rue Centrale, 8  
Maison Martinoni

**Montres** garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.  
**Bijouterie** or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —  
**Orfèvrerie** argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1<sup>er</sup> titre, marque Boulenger, Paris.

**RÉGULATEURS — ALLIANCES**

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).  
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



## Vêtements confectionnés



**et sur mesure**  
POUR DAMES ET MESSIEURS

---

# J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

---



Draperies, Nouveautés pour Robes.  
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.



**Escompte 10 0/0 au comptant.**

Faire-Part naissances, mariages, deuils, sont exécutés promptement par les Imprimeries Réunies (S. A.), Lausanne.

## **AVIS DE LA GÉRANCE**

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le **MARDI A MIDI**.

Les machines à coudre

**SINGER**

nouveau modèle  
constituent en tout temps un

**CADEAU**

à la fois utile et agréable

**Expositions universelles**

*PARIS*      *St-LOUIS*      *MILAN*      *BRUXELLES*  
1878-1889-1900    E.U.A. 1904      1906      1910

*TURIN*  
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

**COMPAGNIE SINGER**

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

*Direction pour la Suisse :*

Rue du Marché, 13, GENEVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

**Bienne**, rue de Nidau, 43.

**Ch.-d.-Fonds**, r. Léop.-Robert 37.

**Delémont**, rue des Moulins, 1.

**Fribourg**, rue de Lausanne, 64.

**Lausanne**, Casino-Théâtre.

**Martigny**, maison de la Poste

**Montreux**, Grand'rue, 73

**Neuchâtel**, rue du Seyon.

**Nyon**, rue Neuve, 2

**Vevey**, rue du Lac, 11.

**Yverdon**, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

**Mobilier scolaire hygiénique**

BREVETÉ

**Jules Rappa**

Ancienne maison A. Mauchain

**Genève**



**Médaille d'or, Paris 1889**

**Médaille d'or, Genève 1896**

**Médaille d'or, Paris 1900**

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

# Chansonnier Militaire

## **Chansons de route et d'étape**

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers  
de la Suisse Romande.

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaieté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareusé ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilleteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

**Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les  
librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L<sup>me</sup> ANNEE. — No 40

LAUSANNE — 2 octobre 1915



# L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>le</sup>, LAUSANNE**



LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>, LAUSANNE

*Vient de paraître :*

# LA PENSÉE ET LA POLYGLOSSIE

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE ET DIDACTIQUE

par **J. EPSTEIN,**

Lauréat de l'Université de Lausanne.

Un volume in-16, 2 fr. 50.

(C'est par erreur que dans une annonce précédente le prix de ce volume a été indiqué à 3 fr. 50.)

Le temps et l'énergie que la jeunesse consacre à l'étude des langues font de la méthodologie de cette étude un problème social, économique, hygiénique et éducatif. Cependant la pluralité et la diversité des méthodes de cet enseignement prouvent l'absence d'une méthode psychologique ou scientifique.

Réunir certaines données de la psycho-physiologie du langage, rechercher des faits relatifs à la psychologie normale et pathologique de la polyglossie afin d'en tirer les principes d'une méthodologie de langues, tel est le problème qu'essaie de résoudre pour la première fois **la Pensée et la Polyglossie**. Cet ouvrage se base uniquement sur des faits fournis par 118 observations presque toutes inédites. Les conclusions pratiques sont réunies dans le dernier chapitre intitulé : *Applications didactiques*.

**La Pensée et la Polyglossie** intéressera tout homme cultivé. Ce livre remarquable est un guide sûr non seulement pour les professeurs et les éducateurs, mais aussi pour tous les intellectuels qui étudient les langues.

M. Ed. Quartier-la-Tente, Chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel écrit :

« Je crois aussi que malgré son apparence spéculative et théorique cet ouvrage présente des conclusions intéressantes et pratiques et que, sous différents rapports, il intéressera vivement tous ceux qui s'occupent d'enseignement. »